



*Oh ...2019...! Déjà!
Toute l'équipe d'Orthophonistes du Monde
vous souhaite
une année...
militante, apaisée et
solidaire !*

*pour 2019...2020...
2021...*

Bonne année 2019

SOMMAIRE

Edito - Une grande année... - p 2

1^{er} Congrès Scientifique International des Orthophonistes d'Afrique Francophone - p 3

Coup de projecteur sur les activités de l'ENAM de Lomé et sur le 1^{er} congrès scientifique de la FOAF - p 5

Influences des facteurs socioculturels sur les pratiques orthophoniques : cas du Burkina Faso - p 8

Genèse de l'implantation de l'école d'orthophonie au Togo - p 10

Interviews - p 12

Clin d'œil : OdM a 25 ans, OdM fait son bilan - p 15

Communiqué de presse - Formation initiale - p 17

Communiqué de presse - Du droit à la circulation au droit à la communication : migrer et exister - p 18

La p'tite boutique - p 19

Bulletin d'adhésion - p 20

EDITO

UNE GRANDE ANNEE...

Marielle Quintin Tolomio

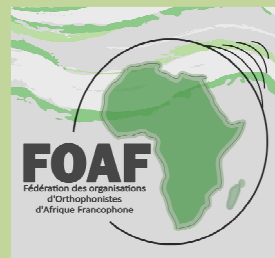
Présidente d'OdM

Chargée de la coordination Afrique de l'Ouest et du suivi des projets de formation initiale

2018 s'achève et **2018 aura été une grande année pour l'orthophonie**. Il est certaines situations où le mot mondialisation n'a pas, et heureusement, un arrière-goût de globalisation capitaliste un peu moche... Ouf... !

2018 a vu naître le **1^{er} Congrès orthophonique d'Afrique Francophone** et c'est tant mieux !

Grâce à la pugnacité des acteurs togolais, aux partenariats tissés avec Handicap International, Orthophonistes du Monde, l'ISTR et d'autres encore, l'ENAM a d'abord vu le jour. Plusieurs années après les premières promotions diplômées, c'est la naissance de la FOAF qui aura permis de voir se dérouler ce premier congrès.



De nombreux représentants, africains, européens, se sont retrouvés pour venir servir la promotion de notre profession, affirmer que l'orthophonie était **UNE et SINGULIERE**, où qu'elle s'exerce.

Orthophonistes du Monde est honorée d'avoir pu venir contribuer à cet événement aux côtés de nos collègues des 4 coins du monde orthophonique.

2018 voit aussi la naissance de **nombreux projets** de formation initiale en orthophonie. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Bénin, et ailleurs encore.

Alors 2019 sera-t-elle l'année du déploiement en Afrique de centres de formation initiale en orthophonie ? Sûrement !

Orthophonistes du Monde se réjouit des initiatives tout en gardant la retenue acquise par l'expérience. L'expérience des écueils que de tels projets peuvent rencontrer s'ils ne sont pas soutenus par des tutelles nationales, construits autour de référentiels formation et métier qui permettent d'assurer une formation qualitative aux futurs diplômés, encadrés et accompagnés par des orthophonistes.

2019 sera donc une année de défis pour tous les acteurs orthophoniques du monde africain et Orthophonistes du Monde s'engagera à leurs côtés pour soutenir la promotion d'un métier d'expertise, sans concession sur la qualité, où que ce soit.

Alors, **pour accompagner 2019**, nous souhaitons à notre métier, ici et ailleurs, de rencontrer encore des volontés fortes, des acteurs tenaces et des projets collaboratifs auxquels nous continuerons à **donner la main**.



1^{er} CONGRES SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES ORTHOPHONISTES D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Résumé :

Le premier congrès scientifique orthophonique d'Afrique Francophone s'est tenu en août 2018 à Lomé sous l'égide de la FOAF. L'occasion de présentations scientifiques, de rencontres et d'échanges au service de la promotion et du développement de l'orthophonie. Un congrès réussi qui ouvre la porte à d'autres perspectives.

Abstract :

The first scientific congress of speech and language therapy in francophone Africa was held in August 2018 in Lome under the aegis of the FOAF. Scientific presentations, meetings and exchanges to promote and develop speech and language therapy in Africa. A successful conference that opens the doors to other perspectives.

Le comité de rédaction de la FOAF

Faysal HAMZAH,
Emmanuel Kossi M. ETONGNON
Edouardo ADJASSIN
Steve MBOUNGOU
Rachidou BOUEKA



La Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF) a organisé, du 20 au 22 août 2018 à l'Institut Confucius de l'Université de Lomé (Togo), son premier congrès scientifique international. L'événement, premier du genre en Afrique subsaharienne a accueilli plus de 250 participants de 14 pays d'Afrique et d'Europe à savoir, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, le Mali, le Nigéria, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, la Suisse et le Togo.

L'édition 2018 du congrès de la FOAF avait pour thème « **Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) en Afrique : enjeux et défis** ».

Ce thème se justifiait par plusieurs raisons. D'une part, les orthophonistes exerçant en Afrique subsaharienne, dans leurs pratiques cliniques, rencontrent de plus en plus d'enfants touchés par les TSLA. Cette fréquentation de plus en plus élevée est elle-même liée à une prévalence de ces troubles en constante augmentation. D'autre part, malgré les énormes avancées enregistrées dans diverses disciplines relatives aux TSLA, ces troubles restent encore très méconnus au sein des populations, que ce soit dans le rang des acteurs de la santé, de l'éducation ou des parents eux-mêmes.

Cette rencontre scientifique de la FOAF a connu la participation des acteurs de la santé et de l'éducation, des représentants des organisations de protection des enfants, des décideurs politiques, des étudiants et des parents d'enfants.

La diversité des participants et les échanges ont permis de mettre en valeur les recherches et les expériences multi professionnelles qui aident les enfants porteurs de TSLA, leurs aidants, leurs soignants et leurs parents.



L'événement a mis en valeur, par 32 communications orales et 5 affichées, réparties en 8 sessions, les recherches qui rassemblent plusieurs éclairages disciplinaires et des expériences multi professionnelles. Au rang des communicateurs, il y avait des orthophonistes, des linguistes, des psycholinguistes, des psychiatres, des pédopsychiatres, des éducateurs spécialisés, des médecins ORL, des représentants des ministères et d'organisations non gouvernementales. Les participants ont également eu le plaisir de suivre 7 conférences d'orthophonistes, de linguistes, de pédopsychiatres et de médecins neurologues.

Ce congrès a donc été l'occasion d'échanges fructueux entre chercheurs, praticiens, étudiants, membres de la société civile, décideurs politiques et parents venus de divers horizons sur la thématique des TSA. Aussi, un accent particulier a été mis sur l'éducation inclusive des élèves en difficultés.



Le premier congrès scientifique de la FOAF a, à la fois, impressionné, touché et profondément marqué les participants, et s'est avéré une contribution majeure à l'atteinte de l'un des objectifs principaux de l'organisation : prévenir les troubles du langage et de la communication au sein des populations.

De l'avis de la plupart des participants, ce congrès fut une réussite, témoignant de la grande richesse du champ de la recherche et des pratiques cliniques en orthophonie.

Cette réussite a été atteinte grâce à la précieuse collaboration avec OdM qui a cru en ce projet et l'a soutenu sur le plan technique (a participé au comité scientifique et au comité d'organisation) et financier (apport d'un important appui financier).

Au lendemain de cette importante rencontre scientifique, à la demande de la FOAF, l'association française a donné une formation de deux jours aux

orthophonistes exerçant dans les pays d'Afrique Francophone sur les Troubles du Spectre Autistique.



Ce premier congrès scientifique constitue en effet un socle pour les activités de la FOAF. Pour l'année 2019-2020, la FOAF a de nombreux projets, notamment le renforcement des capacités des orthophonistes à travers l'organisation des formations continues, le soutien à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé dans la finalisation du projet BILOTO (une batterie d'évaluation du langage oral), l'adaptation d'une batterie d'évaluation des troubles du langage écrit, l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie qui va régir la pratique de l'orthophonie en Afrique, le soutien des projets de création d'écoles de niveau licence en orthophonie, l'initiation d'un projet de création de master en Orthophonie, le soutien des pays membres dans leurs actions de prévention des troubles du langage.



La deuxième édition du congrès scientifique international de la FOAF est prévue pour 2021 au Burkina Faso. Pour une réalisation efficiente de toutes ces activités, la FOAF aura besoin du soutien et de l'accompagnement de différentes organisations.

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ACTIVITES DE L'ENAM DE LOMÉ ET SUR LE 1^{ER} CONGRES SCIENTIFIQUE DE LA FOAF

Résumé :

La 1^{ère} formation initiale d'orthophonistes d'Afrique de l'Ouest et du Centre a été créée au Togo en 2003 à l'Ecole Nationale d'Auxiliaires Médicaux (ENAM) en partenariat avec OdM. Les formateurs permanents de l'ENAM, auteurs de cet article, font le point sur les activités et les projets de cette filière dynamique et rigoureuse qui forme actuellement sa 5^{ème} promotion. Les quatre co-auteurs de l'article ont également accompagné la Fédération des organisations Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF) pour l'organisation de son premier congrès scientifique international à Lomé en août 2018. Cet article présente à la fois une évaluation de ce congrès et les pistes de réflexion qui en découlent pour l'avenir de l'orthophonie en Afrique.

Abstract :

The first initial training of speech therapists from West and Central Africa was created in Togo in 2003 at the National School of Medical Auxiliaries (ENAM) in partnership with OdM. The permanent trainers of ENAM, authors of this article, present the activities and projects of this dynamic and rigorous sector which is currently forming its fifth promotion. The four co-authors of the article also accompanied the Federation of Speech-Language Organizations of Francophone Africa (FOAF) for the organization of its first international scientific congress in Lomé in August 2018. This article presents both an evaluation of this conference and the avenues for reflection that stem from it for the future of speech-language pathology in Africa.

Palakiyém ABALO, orthophoniste, responsable de formation en orthophonie à l'ENAM - Lomé

Kossi Pamassa KORE, orthophoniste, formateur permanent à l'ENAM - Lomé

Bakpéna GNIKOUBA, orthophoniste, formateur permanent à l'ENAM - Lomé

Nadjimou AGBOBA, orthophoniste, formateur permanent à l'ENAM - Lomé



Introduction

De 2003 à 2018, cela fait 15 ans que la formation initiale en orthophonie a vu le jour en Afrique subsaharienne francophone. L'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé (Togo), par son Directeur, un homme visionnaire, animé du sens de bien faire, et soucieux de la promotion et du développement de la qualité des systèmes de santé au Togo et en Afrique, a su monter ce projet de formation avec Orthophonistes du Monde qui s'est concrétisé avec l'ouverture de la filière de formation des orthophonistes d'Etat le 04 septembre 2002.

Conscients des grands défis à relever pour le rayonnement de cette filière et l'ancrage de la profession

d'orthophoniste en Afrique, nous, formateurs permanents du département des orthophonistes, continuons d'investir nos efforts pour une formation de qualité des orthophonistes et de promouvoir la recherche scientifique en orthophonie. Ces efforts ont été couronnés par l'organisation du premier congrès scientifique international en août 2018.



Point sur la formation des orthophonistes à l'ENAM-Lomé

De 2003 à 2016, l'ENAM-Lomé a formé quatre promotions d'orthophonistes, soit 63 professionnels qualifiés. La cinquième promotion est actuellement en deuxième année de formation. Elle comporte 11 étudiants (10

togolais et une béninoise) qui seront diplômés en août 2019.

Tableau I : Répartition des orthophonistes formés à l'ENAM-Lomé entre 2003 et 2016 en fonction des promotions et de sexe (n=63)

Promotions	Filles	Garçons	Total
2003 - 2006	01	09	10
2007 - 2010	02	13	15
2010 - 2013	08	14	22
2013 - 2016	06	10	16
Total	17	46	63

Les orthophonistes d'Afrique Noire formés à l'ENAM-Lomé restent en majorité des hommes. On note une proportion de trois orthophonistes hommes pour une orthophoniste femme.

Les orthophonistes diplômés de l'ENAM-Lomé sont originaires de sept pays. Leur répartition par sexe est résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau II : Répartition des orthophonistes formés à l'ENAM-Lomé entre 2003 et 2016 selon les pays d'origine et le sexe (n=63)

Pays d'origine	Filles	Garçons	Total
Bénin	04	03	07
Burkina Faso	01	02	03
Cameroun	00	02	02
Congo Brazzaville	00	01	01
Gabon	00	02	02
Mali	01	02	03
Togo	11	34	45
Total	17	46	63

Entrée dans le système LMD

Le système Licence Master Doctorat est une nouvelle orientation universelle hautement recommandée aux universités et institutions de formation universitaire. Pour s'inscrire dans cette dynamique, les formateurs permanents du département des orthophonistes à l'ENAM-Lomé sollicitent chaque année, à partir de 2014, l'expertise de l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans l'élaboration des référentiels d'activités, de compétences et de formation. Pour mener à bien ce processus, nous nous sommes inspirés des documents de la réingénierie de diplôme mis en place par le gouvernement français. Ainsi, nous avons, dans un premier temps, travaillé sur le référentiel d'activités. Pour ce faire, mis à contribution des orthophonistes formés à l'ENAM-Lomé pour inventorier toutes les activités du champ de compétences de l'orthophoniste menées dans chaque lieu d'exercice. Ce travail de base nous a permis d'élaborer un projet de référentiel d'activités qui a été soumis à l'expertise de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et consolidé lors de leurs missions de travail à l'ENAM-Lomé. Cette même procédure a été utilisée pour élaborer le référentiel de compétences. La pré-validation des deux référentiels s'est faite en avril 2018.

Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du référentiel de formation suivant l'approche par compétences. Notre objectif ultime est de commencer l'approche LMD en octobre 2019, approche recommandée pour développer les compétences des apprenants.



Renforcement de compétences des orthophonistes et des formateurs

Depuis 2007, des missions de renforcement de compétences en pédagogie active, sur la conception des outils d'enseignement et sur l'encadrement théorique et pratique des apprenants sont organisées afin d'accompagner les formateurs et les autres orthophonistes à améliorer la qualité de formation et de soins orthophoniques. Ces missions sont le fruit de partenariats dynamiques d'une part entre l'ENAM-Lomé et Orthophonistes du Monde (OdM) et d'autre part entre l'ENAM-Lomé et l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Ce partenariat avec OdM qui se développe et s'enrichit au fil des années a permis également, non seulement de faciliter la participation des orthophonistes africains et des formateurs aux congrès scientifiques sur le continent et en France, mais aussi d'effectuer des stages de perfectionnement en France. Nous nous en réjouissons de la "bonne santé" de ce partenariat et profitons pour exprimer nos profondes reconnaissances à OdM pour son soutien indéfectible à la promotion de l'orthophonie.

Promotion de l'orthophonie en Afrique

La recherche scientifique apparaît de nos jours comme une voie privilégiée du développement humain, technique et social. Elle favorise la réussite en ce qui concerne la production, le transfert, le partage et la diffusion des connaissances, la création et l'innovation.

En s'inscrivant dans cette dynamique, les formateurs permanents du département des orthophonistes à l'ENAM-Lomé ont accompagné la Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF) à organiser son premier congrès scientifique international sur le thème : « **Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages en Afrique : enjeux et défis** ». Cette rencontre scientifique s'est tenue à l'institut Confucius de l'université de Lomé, au Togo, les 20, 21 et 22 Août 2018.

Pendant les trois jours du congrès, les activités scientifiques étaient marquées par 41 communications

orales (sept conférences et trente-quatre communications), trois communications affichées et quatre animations de stands. Toutes les communications étaient organisées en huit sessions. Une équipe de modération, composée d'un Président de session et d'un rapporteur, était mise en place pour coordonner les activités de chaque session.

En plus des organisateurs, le congrès a rassemblé 250 participants venus de 15 pays d'Afrique, d'Europe et des Etats Unis. L'on y compte essentiellement des acteurs de la santé, de l'éducation, ainsi que des responsables des organisations de la société civile dont les domaines d'action ont un lien avec le thème du congrès.



Résultats de l'évaluation de la qualité du congrès de la FOAF

Enquête de satisfaction des participants

L'enquête menée lors du congrès a révélé que 96,8% des participants étaient satisfaits de l'organisation mise en place, 88% étaient satisfaits de la logistique mise en place, 95,7% étaient satisfaits de la bonne qualité des communications, 89,7% étaient satisfaits de la qualité des débats et 78,8% étaient satisfaits de la qualité des pauses café et des pauses-déjeuner. Ces chiffres montrent en filigrane tout le travail abattu par les comités mis en place pour préparer cette grande messe scientifique. Au premier plan de ces comités, se retrouvaient les formateurs permanents du département des orthophonistes de l'ENAM-Lomé.

Intérêt des participants par rapport aux sessions des communications

Par rapport à l'intérêt des participants aux sessions des communications, 19% des participants avaient plus aimé la session 7 portant sur les défis liés à l'éducation inclusive, 20,3% des participants avaient un intérêt particulier à la session 1 portant sur la prévention et l'intervention précoce, 15,41% des participants avaient plus aimé la session 4 portant sur le parcours de soins des enfants souffrant des troubles du langage et des apprentissages.

Suggestions formulées par les participants

Afin de permettre l'amélioration de la qualité des prochains congrès de la FOAF, les participants ont formulé ces quelques suggestions :

- Inciter les orateurs à respecter le temps dédié aux communications orales
- Consacrer plus de temps aux communications affichées

- Respecter rigoureusement les critères de sélection des communications
- Réserver un stand pour présenter l'ENAM-Lomé et surtout le département des orthophonistes
- Mettre en place, en partenariat avec OdM et les autres partenaires, une librairie qui vendrait des livres et matériels en lien avec la pratique orthophonique
- Prévoir des travaux en atelier pour les prochains congrès.

Perspectives pour l'orthophonie en Afrique

Il est vrai que les besoins en orthophonistes sont immenses dans les pays d'Afrique subsaharienne. Nous saluons d'ailleurs les initiatives d'ouverture de nouvelles écoles de formation des orthophonistes et pensons que ces projets doivent être encouragés et soutenus. Cependant nous ne devons pas passer sous silence l'extrême nécessité de recourir à des normes de références en formation. Ceci éviterait aux pays d'Afrique de former des niveaux hétérogènes d'orthophonistes. Pour y parvenir, les formateurs permanents du département des orthophonistes de l'ENAM-Lomé unissent leur voix à celle de la FOAF pour exhorter les pays d'Afrique subsaharienne qui sont en cours d'entreprendre la formation des orthophonistes, à se conformer aux normes de formation en orthophonie afin d'avoir un standard en matière de pratiques orthophoniques dans tous les pays d'Afrique.

La qualité des soins passe aussi par les mises à jour périodiques des compétences cliniques. Pour ce faire le département des orthophonistes à l'ENAM-Lomé va mettre en place des formations continues. Mais nous ne pourrions pas atteindre cet objectif sans l'appui de nos partenaires traditionnels.



Conclusion

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que la profession d'orthophoniste est en train de prendre son envol en Afrique. Ceci se justifie par le grand succès du premier congrès scientifique international de la FOAF.

L'équipe des formateurs permanents du département des orthophonistes remercie tous les partenaires qui ont permis la concrétisation de ce grand rêve. Grâce à vous l'orthophonie en Afrique subsaharienne s'est créée une identité.

INFLUENCES DES FACTEURS SOCIOCULTURELS SUR LES PRATIQUES ORTHOPHONIQUES : CAS DU BURKINA FASO

Yambayita Justin DABIRE

Orthophoniste, Directeur du centre Yercom, Burkina Faso

Résumé :

Les pratiques orthophoniques se heurtent à d'énormes facteurs propres aux populations africaines : facteurs linguistiques purs, croyances aux plans culturels, facteurs politiques, facteurs socio-économiques. La présence de plusieurs langues dans une même famille ainsi que les facteurs socio-économiques peuvent influencer sur nos programmes de prise en charge. Créer et/ou adapter du matériel pour l'évaluation ou la rééducation, quels sont les axes prioritaires ?

Abstract :

Speech-language pathology practices face significant factors inherent to African populations : sheer language factors, belief in cultural plans/planning, political factors, socio-economical factors. Multilingualism within a single family along with socioeconomic status may have an influence on our healthcare provision and programming. Creating and/or adapting diagnostic or therapeutic materials : where should our priorities lie ?

Plusieurs recherches ont été réalisées sur la question des langues et de leurs modalités d'utilisation (monolinguisme ou plurilinguisme), sur la question liée à la culture ainsi que sur la question transversale qui concerne les modes de vie des communautés fortement influencés par la question des migrations.

Nous parlerons spécifiquement du cas du Burkina Faso. Comment interagissent ces soixante langues parlées dans ce pays et quel est le degré d'influence du Français sur l'acquisition des langues locales et vice versa ? Comment se réalisent les actes orthophoniques dans ce contexte de plurilinguisme quasi évident ? Comment se réalisent les prises en charge orthophoniques dans un contexte de matériels inadaptés aux contextes culturels, linguistiques ? Quelles perspectives pour une profession encore très peu connue par les populations ?

Orthophonie au Burkina Faso

Le nombre d'orthophonistes demeure très réduit pour une population d'environ 18 millions. Il n'y a pas encore d'étude formelle réalisée pour nous rendre compte de la prévalence de telle ou telle pathologie mais l'affluence des patients dans les différentes unités d'orthophonie témoigne, comme partout ailleurs, du besoin et de l'intérêt que les populations accordent aux questions du langage, de la communication et des pathologies affiliées.

Les orthophonistes exerçant au Burkina Faso se sont organisés en association dénommée « Association Burkinabè pour l'Orthophonie » (ABO).

Les pratiques orthophoniques se heurtent à différents obstacles comme dans d'autres pays africains : les

facteurs culturels, linguistiques, socio-économiques et l'analphabétisme sont essentiellement ceux qui influencent les pratiques orthophoniques.

A ce titre, l'analphabétisme encore très pesant dans le pays engendre des conséquences néfastes sur nos pratiques orthophoniques.

Les patients vivant en ville se répartissent en deux catégories : une 1^{ère} catégorie qui a bien appris à parler le français (à l'école) et une 2^{ème} qui l'a appris sur le tas. Des enfants issus de cette dernière catégorie de parents acquièrent malheureusement cette langue mal maîtrisée par les parents comme leur langue maternelle. L'orthophoniste qui se retrouve devant une telle situation est dans l'embarras car aucune langue n'est maîtrisée par l'enfant dû au fait que les parents lui ont transmis une langue non maîtrisée par eux-mêmes. Le dilemme est de savoir si l'enfant manifeste un retard d'acquisition du langage ou bien s'il se trouve dans les

normes même si la langue parlée est incorrecte.

Les patients vivant en campagne sont le plus souvent analphabètes et ne parlent qu'une ou des langues autres que le français et le mooré qui sont les langues utilisées par les orthophonistes. L'intervention d'un interprète est alors requise dans ce cas de figure pour réaliser le bilan et souvent lors des séances de rééducation. Mais évaluer les capacités langagières des illettrés et des personnes de faible niveau d'éducation se révèle peu aisé (Marina POTISK et al, ACTES 2012). Les outils de bilan utilisés par les orthophonistes exerçant au Burkina sont ceux étalonnés sur des populations culturellement et linguistiquement différentes des populations burkinabè. En outre certaines épreuves d'évaluation requièrent un minimum de connaissances en lecture et en écriture alors que le taux de scolarisation est de 58,20 % au Burkina Faso (source INSD).



Croyances et santé

Les différentes religions pratiquées au Burkina Faso sont essentiellement l'animisme, le christianisme, l'islam et quelques cas de bouddhisme (ou du yoga). Comme partout en Afrique, l'animisme est la religion mère de toutes ces religions et les croyances à des faits mystiques sont le plus souvent en relation avec celle-ci. Chaque communauté de religieux se réfère en premier lieu à sa croyance dès qu'il y a une pathologie extraordinaire dans une famille. C'est ainsi que les animistes vont consulter les fétiches pour connaître la cause et le remède d'une maladie donnée avant d'aller consulter dans un centre médical. Les autres religieux font recours aux prières pour tenter de chasser le diable qui habite le patient (acte souvent appelé « cure d'âme ») avant de chercher à faire soigner le corps dans un centre médical car pour eux, les agents de santé ne peuvent soigner que le corps du patient. La conséquence de ces pratiques est que les agents de santé en général et les orthophonistes en particulier reçoivent tardivement les patients.

Le mooré est la langue majoritairement parlée, suivi du dioula et du fulfuldé. La langue véhiculaire (langue d'enseignement) est surtout le français qui est la langue du « colon ». Parmi les trois langues, seul le dioula a toujours existé dans d'autres pays africains (au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire). Sous l'effet de la migration, le mooré est de plus en plus parlé dans d'autres pays comme le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Les professionnels du langage se sont retrouvés dans ce contexte où ils ont appris à faire preuve de savoir-faire pour mener à bien leurs pratiques quotidiennes. Tous sont installés à Ouagadougou (la capitale du pays) où le mooré est le plus parlé. Seulement deux orthophonistes parlent couramment cette langue locale et le troisième orthophoniste burkinabè la comprend sans pouvoir la parler couramment.

Le français est la langue la plus utilisée lors des prises en charge orthophoniques.

L'exode rural engendre une sorte de mixage culturel et linguistique au Burkina Faso. On constate que les jeunes revenant des villes après y avoir séjourné quelques mois, refusent temporairement de parler la langue locale (leur langue maternelle) et préfèrent parler celle qu'ils viennent d'apprendre en ville. Ceci montre à quel point la langue étrangère est convoitée et joue parfois sur la personnalité des individus car parler le dioula ou le mooré est synonyme d'être « éveillé/cultivé » mais ne pas comprendre une langue étrangère est synonyme d'être toujours dans « l'obscurité ».

Intersections entre habitudes linguistiques-culturelles et pratiques orthophoniques

Les facteurs favorables

En effet, il est fréquent de trouver des familles vivant dans les villes (Ouagadougou ou Bobo Dioulasso) et venant de localités lointaines où l'on parle d'autres langues que celles parlées dans ces villes d'accueil. Les

enfants issus de ces familles apprennent simultanément (quand les parents leur en offrent la possibilité) leur langue maternelle et la langue de la ville d'accueil qui peut être soit le mooré soit le dioula.

Les facteurs défavorables

- le degré de sévérité du handicap,
- les facteurs socioculturels : les croyances,
- la langue parlée,
- le matériel disponible.

Pistes pour la recherche

Dans un contexte d'illettrisme, de pauvreté et de croyances aux faits mystiques pesants, les orthophonistes devraient orienter les efforts de recherche allant dans le sens de ce qui est le plus proche des cultures africaines.



Vers une découverte

Certaines pathologies sont plus ou moins faciles à évaluer par rapport à d'autres, parce qu'il est possible, comme mentionné plus haut, de « colmater » des items de tests pour arriver à dresser un profil approximatif du patient.

Pour les parents les plus avertis, ils auront fait le tour de plusieurs professionnels de santé avant d'arriver chez l'orthophoniste.

Il faudra que les orthophonistes exerçant en Afrique en général se penchent plus sérieusement sur la question de la création de matériel adapté à « la » culture africaine car cela pourrait aider à réduire les risques de poser des diagnostics erronés et de mener donc des projets thérapeutiques inefficaces.

La prise en compte du bilinguisme et du plurilinguisme pesants en Afrique doit être un facteur clé dans ce projet de création et/ou d'adaptation de matériels surtout pour les évaluations car ce facteur fait partie intégrante de la culture africaine.

Une sensibilisation à l'endroit de toutes les couches sociales s'avère indispensable car nous venons de le voir, les populations les plus nanties ou de niveau d'éducation supérieure ne sont pas forcément coopérantes pendant les programmes de prise en charge orthophonique. Les autorités politiques africaines sont appelées à revoir les systèmes scolaires en général et ceux de l'éducation inclusive en particulier en vue de promouvoir une éducation inclusive adaptée aux contextes socio-culturels, socio-économiques et linguistiques des populations africaines. Le continent regorge d'assez de « têtes-pensantes » de nos jours pour arriver à bout de ces difficultés. Les orthophonistes africains sont prêts à prendre part à cette réflexion et il est important que tous les acteurs se concertent pour œuvrer en faveur des personnes en situation de handicap.

GENESE DE L'IMPLANTATION DE L'ECOLE D'ORTHOPHONIE AU TOGO

Article issu de la communication présentée le 21 août 2018
au 1er congrès scientifique international de la FOAF

Bérénice DECHAMPS

Orthophoniste - Vice-présidente d'OdM

Résumé :

De la première mission d'évaluation d'OdM en 1997 à aujourd'hui, grâce à une méthodologie et à un partenariat fort entre OdM, HI, l'ENAM et l'ISTR, l'école d'orthophonie de Lomé a pu être créée et forme maintenant de manière autonome des orthophonistes de différentes nationalités, ce qui permet à la profession d'exister dans tous les pays de la région. Mais sans reconnaissance officielle (en dehors du Togo), nécessaire à la diffusion de la profession et préalable à sa réglementation. Maintenant que la porte de l'orthophonie est ouverte en Afrique Francophone, des écoles naissent dans différents pays. Bien entendu, il est nécessaire de pouvoir former plus de praticiens, mais il est également nécessaire de veiller à ce que ces futures écoles d'orthophonie travaillent à un curriculum de formation cohérent, exigeant et construit de théorie et de pratique, dans l'intérêt de la profession et des bénéficiaires.

Abstract :

From the very first evaluation of OdM in 1997, until now, thanks to a methodology and close partnership established between OdM, HI, ENAM and ISTR, the Speech Therapy School of Lomé now trains speech therapists of different nationalities. This allows the profession to exist in all the countries of the region. However, without official recognition (apart from Togo). This recognition is essential to the profession before its regulation. Now that the door of speech therapy is open in French Speaking Africa, schools are being set up in different countries. Naturally it's necessary to be able to train more practitioners and it's also essential to make sure that these future Speech therapy schools work with a training curriculum that is demanding in theory and in practice, in the interest of the profession and the beneficiaries.

L'histoire de l'orthophonie en France nous montre que la mise en place de cette profession a été progressive et s'est faite dans la durée. De l'apparition du terme « orthophonie » en 1829 par le Dr Marc Colombat qui travaillait avec les personnes bègues à aujourd'hui, il aura fallu tout le travail effectué par Mme Borel-Maisonny à l'hôpital, en collaboration étroite avec les médecins au début du XX^{ème} siècle pour obtenir en 1947 une circulaire autorisant le remboursement partiel des soins. C'est en 1955 que les enseignements débutèrent à la Faculté de Médecine de Paris, puis dans différentes villes de province. Suivirent les textes de loi reconnaissant et réglementant la profession. Parallèlement, la profession s'est structurée de manière interne : association scientifique, association professionnelle puis syndicat, et association humanitaire !

En 1997, l'ORRHA (Organisme de Recherche en Ressources Humaines Africaines) sollicite OdM pour un projet d'ouverture d'un centre d'orthophonie au Togo. Suite à cette demande, 4 missions d'évaluation et de travail de terrain sont effectuées, de 1997 à 2000, à Lomé et à l'intérieur du pays. Ces missions permettent de préciser les besoins, recueillir les demandes, et identifier les structures-ressources afin de tisser la toile du projet orthophonie au Togo. Il s'avère évident et nécessaire d'œuvrer à la mise en place d'une formation



diplômante en orthophonie. Sur le terrain, le travail se construit avec les associations ENVOL qui accueillent des enfants porteurs de handicaps et EPHPHATHA, école pour enfants sourds. Vu l'ampleur du projet, OdM sollicite dans un premier temps l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) puis HI (Handicap International) qui venait de réaliser une enquête sur les « conditions de vie des personnes handicapées au Togo » (1998). Dans le même temps s'amorce un travail avec l'ENAM (Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux) de Lomé, qui est sous tutelle conjointe du ministère de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, afin de créer une

formation au niveau régional (pour toute l'Afrique de l'Ouest Francophone).

C'est en octobre 2000 que le volet « orthophonie » est créé au sein du programme HI-Togo, avec l'arrivée de Claire Maier, orthophoniste expatriée. La réflexion OdM/HI/ENAM se précise et se formalise par une convention de partenariat tripartite. Une formation modulaire à la prise en charge des troubles du langage et de la communication est réalisée auprès des personnels de soin et éducatifs, afin de sensibiliser et d'informer le personnel en place sur les troubles du langage et de la communication.



La 1ère promotion d'orthophonistes et l'équipe d'OdM - Lomé 2006

Et en 2002, la 1^{ère} filière diplômante d'orthophonie en Afrique Francophone de l'Ouest et du Centre voit le jour au sein de l'ENAM ! La 1^{ère} promotion ouvre en septembre 2003. Elle comprend 10 étudiants togolais, 9 hommes et une femme, titulaires d'un Baccalauréat et ayant passé l'examen d'entrée.

Les enseignements des matières non-orthophoniques sont dispensés par des professeurs togolais et les enseignements spécifiques par des orthophonistes missionnés. Les lieux de stage sont créés par l'orthophoniste expatriée qui fait des consultations dans les services des 2 hôpitaux de Lomé ainsi que dans les centres partenaires (ENVOL, Centre National d'Appareillage Orthopédique, EPHPHATHA...) : ceci permettra également l'implantation des 1^{ères} unités d'orthophonie en 2005. Les études sont planifiées sur 3 ans.

La 2^{ème} promotion ouvre donc quand les 1^{ers} orthophonistes sont diplômés en 2005, et les enseignements des matières orthophoniques sont réalisés en binôme (un orthophoniste français - un orthophoniste togolais), afin de former les futurs enseignants togolais pour que l'école puisse progressivement devenir complètement autonome. Un partenariat se met également en place avec l'ISTR de Lyon (Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation) en 2004 afin de consolider le versant pédagogique : supervision, validation des curriculum de formation, formation de formateurs.

A ce jour, l'ENAM est complètement autonome. Les orthophonistes formés travaillent au Togo et dans les pays de la région (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon...). Mais hors Togo, la profession ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle, ce qui signifie entre autres qu'il n'y a pas d'unité d'orthophonie à l'hôpital ou dans les autres structures publiques. Les orthophonistes, en nombre très limité, sont donc contraints de s'installer en libéral, généralement dans la capitale du pays, ce qui limite l'accès aux soins pour les bénéficiaires et ne facilite pas la communication interprofessionnelle.

Aujourd'hui, des projets d'écoles d'orthophonie fleurissent dans différents pays de la région. La formation de professionnels est en effet indispensable pour pouvoir assurer les soins des personnes souffrant de troubles de la communication et de la déglutition, mais ce qui n'est pas sans poser des questions primordiales pour la profession : dans des pays où la profession n'est pas reconnue par les tutelles, comment garantir une formation qui permettra par la suite aux patients de bénéficier de soins de qualité ? Comment mettre en place des lieux de stage s'il n'y a pas d'unité d'orthophonie dans les différentes structures de soins et de prise en charge du handicap ?

L'ENAM a réussi ce pari, en grande partie grâce à des partenariats forts. Cette école pourrait maintenant si elle le désire devenir un centre de référence. Les orthophonistes désormais en exercice se regroupent en associations. En plus de leur travail de thérapeute, ils ont un grand rôle à jouer car les enjeux sont multiples : en terme de représentation de la profession auprès de la société civile et des pouvoirs publics, en travaillant avec les tutelles à la réglementation de la profession, mais aussi en œuvrant à la mise en place de la formation continue.



Cellule de coordination des orthophonistes de l'Afrique de l'ouest et du centre, avec les équipes d'OdM et Ortho Bénin - Etats Généraux de la Surdit , Ouagadougou 2011

Chaque histoire est nouvelle et il ne s'agit pas de dupliquer les expériences passées, mais plutôt de s'appuyer sur les points forts pour inventer et créer une orthophonie toujours plus adaptée.

INTERVIEWS

Morgane LE GALLOUDEC
Vice-présidente d'OdM

Résumé

Du 20 au 22 août 2018 a eu lieu le 1^{er} congrès scientifique international de la FOAF, ayant pour thème « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages en Afrique : enjeux et défis ». A cette occasion, plus de 250 personnes, venues de 15 pays d'Afrique et d'Europe se sont réunies pour assister aux conférences et communications orales, dont de nombreux orthophonistes. Nous avons souhaité recueillir le témoignage de quatre orthophonistes exerçant dans différents pays pour croiser les impressions et les regards à la suite de cet évènement de grande ampleur. Un grand merci à eux d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Abstract

From 20th to 22nd August 2018 took place the first international scientific congress of the FOAF, with the theme « Specific language and learning disorders in Africa : challenges ». On this occasion, more than 250 people from 15 countries in Africa and Europe gathered to attend conferences and oral communications, including many speech and language pathologists. We wanted to hear the testimony of four SLP practicing in different countries to cross impressions and looks after this event of great magnitude. Many thanks to them for taking the time to answer our questions.



EDOUARDO ADJASSIN, COTONOU, BENIN

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? (Formation, exercice professionnel, pays d'exercice...)

Je m'appelle Edouardo ADJASSIN, orthophoniste béninois diplômé de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé (ENAM-L) en Juillet 2013. J'exerce à Cotonou depuis Septembre 2013. Je suis le Président en exercice de l'Association Béninoise des Professionnels de l'Orthophonie (ABEPO) et le Vice-président de la Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF).

Pour quelle raison êtes-vous venu au congrès international de la FOAF en août ?

J'étais présent au 1^{er} Congrès International de la FOAF pour une triple raison.

- premièrement en tant que membre du Bureau fédéral de la FOAF, donc en tant qu'organisateur pour veiller et contribuer au bon déroulement des activités ;
- deuxièmement en tant qu'orthophoniste compte tenu de l'intérêt que représentait le thème choisi pour ma pratique quotidienne parce que je reçois beaucoup d'enfants qui présentent des troubles spécifiques des apprentissages ;

- et troisièmement pour élargir mon réseau professionnel et établir plus de contacts avec l'extérieur.

Avez-vous rencontré des difficultés pour venir au congrès ?

Non, pas trop de difficultés exceptée la mobilisation de ressources financières au profit des membres de l'ABEPO pour leur participation au congrès.

Qu'attendiez-vous de ce 1^{er} congrès ?

J'attendais que ce congrès apporte un plus à mes connaissances sur les thématiques envisagées et qu'il me permette de partager les expériences d'autres orthophonistes et acteurs socio-éducatifs venant de contrées diverses. J'attendais également que ce congrès m'aide à connaître les défis auxquels sont confrontés les orthophonistes dans d'autres pays.

Les interventions ont-elles répondu à vos attentes ? Que vous ont-elles apporté dans votre pratique professionnelle ou dans votre réseau professionnel ?

En majorité oui. D'une part, les interventions m'ont conforté dans certaines positions que je prenais, notamment dans ma pratique quotidienne. D'autre part, elles m'ont permis de mieux cerner les TSA et d'en avoir une approche plus holistique. J'ai beaucoup apprécié les présentations, précisément les conférences.

Selon vous, quel devrait être le thème du prochain congrès ?

Je proposerais pour thème : « Les troubles du langage dans les pathologies neurologiques et neuro-dégénératives : Parcours médical et prise en charge orthophonique ». Merci !



JESSICA IKETE-WADIGESILA, KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? (Formation, exercice professionnel, pays d'exercice...)

Je m'appelle Jessica IKETE-WADIGESILA. Je suis logopède-orthophoniste ! Volontairement, j'utilise ce titre en République Démocratique du Congo, car on retrouve les deux appellations, mais beaucoup de personnes n'ont pas encore connaissance qu'il s'agit d'une seule et même fonction. Je suis diplômée depuis 2000 de la Haute Ecole Condorcet de Belgique. J'ai aussi obtenu mon équivalence et droit d'exercice en France en 2007. J'ai eu la chance d'expérimenter l'orthophonie en salariat et en libéral, avec des enfants et des adultes, en Belgique et en France... Et depuis 2016 en RDC d'abord dans le cadre d'une mission financée sur fonds privés, et par la suite en activité mixte.

Je prends en charge des enfants issus des populations expatriées et de la diaspora congolaise, mais de plus en plus de parents d'enfants des écoles populaires me contactent pour des bilans. En effet, dès mon arrivée dans ce pays, j'ai voulu informer et sensibiliser la population sur les troubles neuro-développementaux. Ils sont quasiment méconnus, confondus, et on leur attribue une connotation encore très négative. Il n'est pas rare que beaucoup de shégués qualifiés de « sorciers » sont en réalité des enfants présentant des pathologies courantes en orthophonie. Par ailleurs, beaucoup d'étiquettes sont collées aux enfants DYS dans les différentes écoles locales, et nombreux sont ceux qui nous livrent des actes que l'on qualifierait de violence éducative en Europe.

En ce qui concerne les adultes, j'ai choisi d'intervenir par le biais d'une structure de soins à domicile. Je prodigue des conseils et guide les spécialistes locaux, notamment à distance, en les outillant avec les moyens du bord.

Pour quelle raison êtes-vous venue au congrès international de la FOAF en août ?

Bien que mon nom soit congolais, et que je baigne en partie dans la culture africaine depuis mon enfance, je suis clairement le plus souvent identifiée comme une européenne. Pourtant, j'ai fait le choix de rejoindre ce pays, malgré les difficultés exponentielles liées à la vie et aussi à la profession.

L'Afrique est multiple, avec des codes diversifiés, et des cultures à n'en plus finir. C'est à la fois ce qu'on rencontre en Europe, mais cela me donne l'impression que c'est bien plus vaste, et avec des différences socioculturelles bien plus importantes. Je suis régulièrement en contact avec des confrères de l'Afrique francophone, par le biais des réseaux sociaux. Cependant, j'avais besoin d'aller à leur rencontre, autrement et plus durablement, et me confronter à la réalité « multiple » de chacun. Car on galère réellement ici pour installer l'orthophonie, elle en est à ses prémices et dans un contexte pas des plus favorables. Nous vivons et travaillons dans des pays où les infrastructures peuvent être vétustes, où il y a des coupures quotidiennes d'électricité et d'eau, où une pluie devient un imprévu dans notre organisation bien établie, où l'internet est précaire, le matériel impossible à acheter, le coût des cartouches d'encre exorbitant...

Avez-vous rencontré des difficultés pour venir au congrès ?

Oui, des difficultés purement financières. Cela a nécessité un billet d'avion aller-retour, des frais de visa, autorisations de sortie du territoire, taxes aéroportuaires, frais de gîte... Voyager à partir ou à destination de la RDC est souvent très coûteux. Nous avons bénéficié de l'aide de parents qui souhaitaient soutenir nos actions et nos efforts. Sans eux, ce voyage aurait été impossible.

Qu'attendiez-vous de ce 1^{er} congrès ?

Ma principale attente tournait autour de ces questions : « Qu'en est-il de la recherche en orthophonie en Afrique ? Comment mes collègues adaptent-ils leurs connaissances théoriques et outils inspirés d'ailleurs dans le contexte africain ? Quels tests utilisent-ils et comment ? Comment font-ils face au manque de certains examens complémentaires ? Comment aborder la politique de mon pays pour donner un cadre à l'orthophonie ? Quelles formations proposer ? Quelle priorité donner aux soins ? »

Les interventions ont-elles répondu à vos attentes ? Que vous ont-elles apporté dans votre pratique professionnelle ou dans votre réseau professionnel ?

Les interventions m'ont confortée dans le fait « qu'on fait ce qu'on peut avec les moyens que l'on a ». Mais aussi que personnellement j'étais dans le bon, dans la mise en place de certaines orientations que je donne dans ma pratique : des interventions indirectes par l'accompagnement des aidants, des séances de groupe...

Selon vous, quel devrait être le thème du prochain congrès ?

En ce qui concerne le thème général, je ne sais pas. Mais dans le contenu, une approche qui nous permettrait d'être davantage autonomes dans notre contexte culturel, afin de pouvoir aller à l'essentiel. Et donc des thèmes comme l'EBP, la formation des aidants et accompagnants, la formation continue en ligne...



ARMAND NGOUNGOUTCHINDA, YAOUNDE, CAMEROUN

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? (Formation, exercice professionnel, pays d'exercice...)

Bonjour. On m'appelle Armand NGOUNGOU TCHINDA, je suis orthophoniste issu de la 4^{ème} promotion des orthophonistes formés à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé.

Je suis de nationalité camerounaise, j'ai exercé pendant un an (2016-2017) simultanément au centre médical le Jourdain et au cabinet médical de la Croix Rouge Henry Dunant de Yaoundé et actuellement j'exerce en cabinet privé depuis un peu plus d'un an.

Pour quelle raison êtes-vous venu au congrès international de la FOAF en août ?

J'ai tenu à être présent au congrès scientifique de la FOAF pour pouvoir bénéficier des échanges et profiter au maximum des présentations pour enrichir mon savoir et mon expérience en orthophonie dans la théorie et dans la pratique.

Avez-vous rencontré des difficultés pour venir au congrès ?

La principale difficulté pour venir au congrès a été l'aspect financier compte tenu du coup élevé du billet d'avion pour partir de l'Afrique centrale vers l'Afrique de l'ouest.

Qu'attendiez-vous de ce 1^{er} congrès ?

Pour ce congrès, mes attentes étaient que les relations entre les praticiens orthophonistes soient renforcées mais aussi de voir comment la pratique évolue au fil du temps et dans les différents pays.

Les interventions ont-elles répondu à vos attentes ? Que vous ont-elles apporté dans votre pratique professionnelle ou dans votre réseau professionnel ?

Bien évidemment, les interventions ont répondu à mes attentes. Principalement dans les approches thérapeutiques ; sites web de référence, documents,

conseils entre autres qui y ont été présentés ne vont concourir qu'à améliorer mes prises en charge.

Selon vous, quel devrait être le thème du prochain congrès ?

Selon moi, le thème du prochain congrès devrait être « le diagnostic et la prise en charge des troubles du spectre autistique ».



FRANÇOISE GARCIA, L'AIGLE, FRANCE

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? (Formation, exercice professionnel, pays d'exercice...)

Françoise Garcia, orthophoniste diplômée en 1982 (Paris), exerçant en libéral à L'Aigle (61).

Pour quelle raison êtes-vous venue au congrès international de la FOAF en août ?

J'ai eu l'opportunité d'assister au 1^{er} congrès des orthophonistes d'Afrique francophone avec une double mission : représenter la Fédération Nationale des Orthophonistes et présenter, en co-intervention avec Sylvia Topouzkhian, « Enjeux et défis du parcours de soins des enfants avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages en France ».

Avez-vous rencontré des difficultés pour venir au congrès ?

Aucune, tout s'est très bien déroulé.

Qu'attendiez-vous de ce 1^{er} congrès ?

Des rencontres humaines et professionnelles.

Les interventions ont-elles répondu à vos attentes ? Que vous ont-elles apporté dans votre pratique professionnelle ou dans votre réseau professionnel ?

Les interventions ont toutes été d'une très grande qualité, les échanges riches et pertinents. Ce congrès, riche en rencontres humaines et professionnelles, a largement contribué à porter haut et loin la parole de nos collègues africains, tant les interventions ont été de qualité.

Selon vous, quel devrait être le thème du prochain congrès ?

Je laisse les collègues d'Afrique francophone choisir ce qui sera le thème de leur prochain congrès.

CLIN D'OEIL : ODM A 25 ANS, ODM FAIT SON BILAN

Elisabeth SEPULCHRE-MANTEAU

Secrétaire Générale d'OdM

Avec la complicité des membres du Comité Directeur
Et celle de **Bruno Lajoinie**, peintre et dessinateur ami,
qui nous a offert ces clin d'œil en image

Résumé

UN ANNIVERSAIRE : 25 BOUGIES / 25 PAYS

OdM (Orthophonistes du Monde), association créée en décembre 1992, avait débuté ses activités en 1993, aussi l'année 2018 a été l'occasion incontournable d'un bilan pour ce quart de siècle! Or, en regardant en arrière, l'équipe a constaté que l'association était intervenue... dans 25 pays !

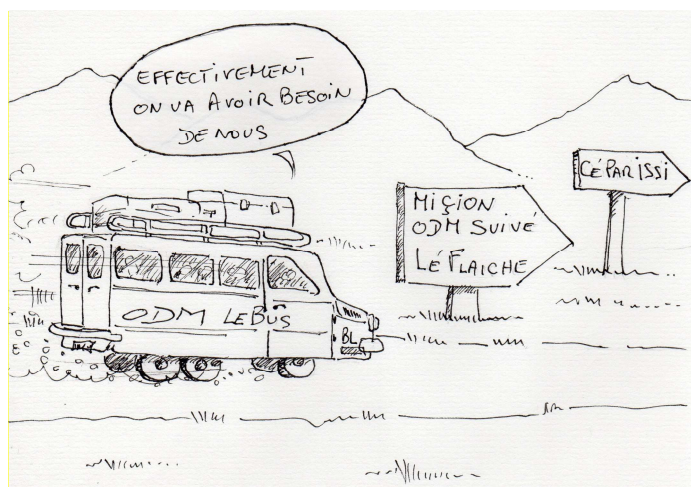
Algérie, Arménie, Bénin, Bulgarie, Burkina, Cambodge, Cameroun, Comores, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Ile Maurice, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Philippines, Roumanie, Rwanda, Togo, Vietnam

25 pays qui avait demandé notre collaboration... dont la moitié sont classés dans la terrible liste des 25 pays les plus pauvres du monde.

Abstract

ONE ANNIVERSARY : 25 CANDLES / 25 COUNTRIES

From OdM was created in December 1992 and started its activities in 1993, also 2018 was the essential occasion of a balance sheet for this quarter of century ! But, looking back, the team found that the association had intervened in 25 countries ! 25 countries that had asked for our collaboration... half of which are in the terrible list of the 25 poorest countries in the world.



UN BILAN A L'ENDROIT : QU'AVONS-NOUS FAIT ?

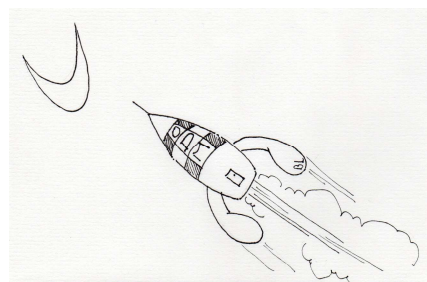
UN BILAN A L'ENVERS : QUE N'AVONS-NOUS PAS FAIT ?

Que vous raconter que vous ne sachiez déjà ? Nous communiquons le plus souvent possible autour de nos contacts, nos échanges, nos projets et autour des actions menées : missions de terrain en appui à des centres ou des associations, missions de sensibilisation des familles ou des intervenants salariés et bénévoles, missions d'information pour des professionnels, missions de formation initiale ou continue...

Une idée donc pour ce 25^{ème} anniversaire, communiquer, pour une fois, sur ce que nous ne faisons pas...

Voici donc **25 actions que nous n'avons jamais faites... et que nous ne ferons (sans doute) jamais !**

- Accepter le principe d'une mission sans avoir étudié auparavant la demande
- Aller en mission sur la lune



- Arriver en mission sans rien avoir préparé
- Assurer une formation en short



- Choisir le lieu de mission sur un catalogue d'agence de voyage
- Confier une mission à un étudiant
- Considérer comme peu graves des propos racistes ou xénophobes
- Décider d'aller dans un pays sans avoir reçu de demande
- Demander aux orthophonistes missionnés de payer leur billet d'avion
- Demander à nos partenaires un hébergement dans un hôtel de luxe



- Distribuer des prothèses auditives quand il n'y a pas d'audioprothésiste pour les régler
- Embaucher des personnes pour démarcher des adhérents dans la rue
- Envisager une intervention dans un pays en guerre

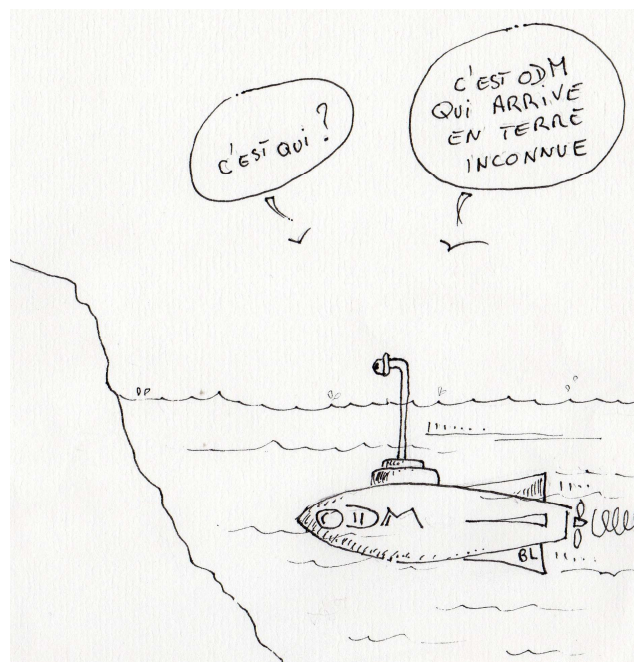


- Facturer une intervention
- Faire filmer notre mission pour « voyage en terre inconnue »
- Financer les repas conviviaux du CD avec l'argent des adhésions
- Imposer nos pratiques professionnelles
- Monter une mission en grande urgence
- Obliger les orthophonistes missionnés à porter T-shirt et casquette estampillés ODM



- Organiser une mission pour une durée de 24 ou 48 heures
- Partir dans un pays où le paludisme sévit sans traitement prophylactique
- Partir en mission en sous-marin
- Recruter les candidat(e)s sur photo
- Refuser une mission pour des raisons ethniques ou religieuses

En cette fin 2018, nous tenons à partager ces vœux d'anniversaire avec nos soutiens, nos amis, nos partenaires de par le monde, nos adhérents ... sans lesquels il n'y aurait pas d'ODM !



COMMUNIQUE DE PRESSE
FORMATION INITIALE

Paris le 27.07.2018

Depuis sa création, l'association Orthophonistes du Monde (OdM) s'est engagée pour assurer, par des missions solidaires, le déploiement de compétences en matière d'évaluation, de prise en compte et de prise en charge des troubles de la communication, du langage et de la déglutition dans nombre de pays où l'orthophonie n'existait parfois pas encore.

C'est avec toute son expertise de l'action solidaire et du métier d'orthophoniste qu'OdM a œuvré notamment, avec d'autres partenaires, au développement du département d'orthophonie de l'ENAM à Lomé, Togo.

A l'heure de l'évolution de la profession et de la formation universitaire en Europe, OdM se voit régulièrement sollicitée pour des appuis techniques et des partenariats à l'ouverture de formations dans d'autres pays du monde.

- Parce que la communication n'est pas un luxe, OdM salue les initiatives de promotion de l'orthophonie et de développement de la profession.

• Parce que l'orthophonie est un métier à part entière, OdM encourage les acteurs territoriaux à mobiliser leurs tutelles étatiques et ministérielles pour inscrire l'orthophonie comme une profession à part entière, reconnue et identifiée aux référentiels métiers nationaux.

- Parce qu'une formation professionnelle diplômante est source d'exigence, OdM encourage les promoteurs de formation initiale à s'appuyer sur les référentiels de

formation existant sur le plan mondial, à défaut d'en avoir un spécifique à leur zone géographique.

- Parce que vivre ici ou ailleurs implique d'adapter l'existant à la réalité nationale, sociologique, politique et culturelle, OdM encourage les orthophonistes formés en Afrique Sub-Saharienne et leurs tutelles à élaborer leur référentiel de formation et à le diffuser au niveau régional avec pour objectif principal une harmonisation des contenus et des modalités de formation initiale.

- Parce que les actions d’OdM sont toujours élaborées dans un cadre éthique et déontologique sans cesse questionné, l’association n’engagera aucun soutien à des projets de formation initiale qui :

- ne préciseraient pas et/ou ne respecteraient pas un référentiel formation orthophonie : contenus théoriques, enseignements cliniques, et stages ;

- n'auraient aucune reconnaissance de tutelles étatiques nationales ;

- ne s'appuieraient pas sur l'expertise professionnelle des orthophonistes locaux en priorité ;

- ne seraient pas le fruit du travail d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs expérimentés.

L'orthophonie est défendue et valorisée en Europe comme une profession indispensable, spécifique et exigeante.

OdM souhaite que ses partenaires professionnels locaux, quelle que soit la partie du globe, soient formés et reconnus dans leur professionnalisme orthophonique.

Parce que la communication n'est pas un luxe, la formation initiale des orthophonistes doit relever de méthodes et d'exigences, quel que soit le contexte culturel et socio économique dans lequel elle s'inscrit.



COMMUNIQUE DE PRESSE

DU DROIT A LA CIRCULATION AU DROIT A LA COMMUNICATION : MIGRER ET EXISTER

Paris novembre 2018

En 2016, le CPLOL s'exprimait sur la question migratoire :

Outre les besoins fondamentaux, ces populations en mouvement ont besoin de développer des compétences sur le plan de la communication afin d'optimiser leurs chances d'intégration dans des environnements et des contextes nouveaux (...).

En conclusion, le CPLOL, représentant des orthophonistes de l'Union Européenne, témoigne de son soutien envers tous les migrants dans cette crise humanitaire et est convaincu que les orthophonistes pourraient fournir, en partie, l'assistance professionnelle nécessaire dans une telle situation et contribuer à atténuer certains problèmes créés par des conditions difficiles et précaires pour les migrants comme pour les pays d'accueil.



Le 10 décembre 1948, l'Organisation des Nations Unies adoptait la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Quatre de ses articles concernent directement la question migratoire et l'éthique de notre profession, peut-être est-il bon de se les rappeler.

- Article 13 : *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence(...)*
- Article 19 : *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.*
- Article 25 : *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille (...)*
- Article 26 : *Toute personne a droit à l'éducation (...). L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié (...)*

En 2018, Orthophonistes du Monde souhaite faire entendre sa voix en écho à ces déclarations.

Préoccupé par ces situations humaines de perte de repères sociétaux, culturels et linguistiques, de vécus traumatiques cisillant violemment les psychismes, de tentatives effrénées d'intégration à corps et âmes perdus aux pays d'accueil encore frileusement accueillants, OdM soutient :

- que tout être humain a le droit de circuler librement, dans une mobilité qui le conduit à la rencontre d'autres humains, d'autres cultures, d'autres langues ; que de tous temps cette mobilité a accompagné la richesse de développement de l'humanité, la naissance de nouveaux codes, de nouvelles langues ;
- que tout être humain a le droit de s'exprimer librement ; qu'en retour, de langue migrante à langue d'accueil, de langue d'accueil à langue migrante, la communication reste au cœur des questions de rencontre interculturelle et d'intégration ;
- que tous les êtres humains naissent LIBRES et EGAUX en DIGNITE et en DROITS (article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

OdM REAFFIRME RESOLUMENT que ces droits fondamentaux sont ancrés dans l'histoire de l'humanité et dans la définition même de la nature humaine.

OdM S'ENGAGE à soutenir les initiatives d'expertise professionnelle orthophonique pour accompagner les personnes en migration :

- dans le domaine de la communication plurilingue et multiculturelle ;
- dans la prévention et la prise en considération des situations d'illettrisme ;
- dans le développement des actions de prise en charge des situations de handicap de communication, de langage et de déglutition.

Les réflexions et les actions d'OdM découlent de la conviction que LA COMMUNICATION N'EST PAS UN LUXE et que ceci est vrai pour tout être humain, quel que soit son parcours de vie.

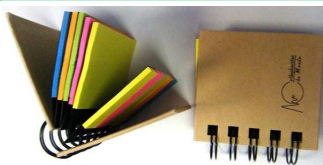
La p'tite boutique d'OdM

Commandes à adresser à : Claudine VAILLANT / 19 bis rue de Courlancy / 51100 Reims / 03 26 88 94 57 / 06 81 56 86 48

NOM Prénom : _____ Société : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Courriel : _____

		QUANTITE	PRIX
	25 cartes de rendez-vous : 5 €		
	Carnet à spirales : 5 €		
	Carnet avec stylo : 5 €		
	Clé USB (8 Go) : 12 €		
	Lot de 3 cartes : 5 €		
	Sac en tissu : 5 € <i>Attention... Article bientôt épuisé !</i>		
	Porte-cartes : 8 €		
Frais de port : 1 article = 1,50 € / 1 lot = 3,20 € / 3 lots = 5 € Frais de port offerts à partir de 50 € (pour les commandes spéciales : contacter Claudine Vaillant)			
TOTAL			

Merci de joindre le règlement intégral au bon de commande, par chèque à l'ordre d'Orthophonistes du Monde.
Signature :

A retourner à : Orthophonistes du Monde - 145 bd Magenta - 75010 PARIS
Ou adhérer en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/orthophonistes-du-monde>

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tel : _____ Courriel : _____

ADHESION 2019

- ☐ 60 €
- ☐ 10 € pour les professionnels des pays en développement, étudiants et demandeurs d'emploi (merci de joindre un justificatif)

DON LIBRE POUR SOUTENIR OdM

Montant : _____ €
(un don seul ne permet pas de recevoir La Lettre d'Odm car elle est réservée aux adhérents)

La Lettre d'Odm est envoyée en version électronique. Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir la version papier. ☐

MODES DE REGLEMENT

- ☐ **Par chèque** - à l'ordre de Orthophonistes du Monde
Je vous adresse un règlement de _____ € correspondant à mon adhésion 2019 / à un don libre (rayer la mention inutile).
Fait à _____, le _____ Signature _____
- ☐ **Par virement** - IBAN : FR76 1027 8061 3700 0210 7670 189
Pour obtenir un reçu (et La lettre d'Odm si c'est une adhésion), envoyez un mail à orthophonistesdumonde@orange.fr avec vos nom, prénom, adresse complète ainsi que la date de votre virement.
- ☐ **Par prélèvement bancaire automatique annuel** du montant de la cotisation, soit 60€, pour un engagement durable
Renvoyer le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous

MANDAT de Prélèvement SEPA : Orthophonistes du Monde

Référence Unique du Mandat (cadre réservé à l'association)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orthophonistes du Monde à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Orthophonistes du Monde. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Vos Nom et Prénom * _____

Votre adresse (numéro, rue) * _____

Votre code postal et votre ville * _____

Votre pays * _____

Les coordonnées de votre compte * _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** (International Bank Account Number)
* _____
Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifier code)

Nom du créancier : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS FRANCE

I.C.S : FR 15 ZZZ50 3558

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif * Paiement ponctuel * Prélèvement annuel 60 €

Signé à * _____ Date * _____ Signature(s) _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS
Zone réservée à l'usage exclusif du créancier